

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	35 (2008)
<b>Heft:</b>	1
 <b>Artikel:</b>	Politique / Élections du Conseil fédéral : Eveline Widmer-Schlumpf évincé Christoph Blocher
<b>Autor:</b>	Lenzin, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-912273">https://doi.org/10.5169/seals-912273</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Eveline Widmer-Schlumpf évincé Christoph Blocher

Quatre ans après l'élection de Christoph Blocher au Conseil fédéral, le Parlement n'a pas plébiscité le ministre de la justice, contraint de céder sa place au gouvernement à la directrice des finances grisonne, Eveline Widmer-Schlumpf. Malgré deux conseillers fédéraux membres de son parti, l'Union Démocratique du Centre ne se sent plus représentée au gouvernement et passe dans l'opposition. Par René Lenzin

Les élections de renouvellement du Conseil fédéral se sont soldées par une surprise de taille: malgré le renforcement de la domination de l'Union Démocratique du Centre (UDC) lors des élections fédérales et l'orientation de sa campagne électorale sur Christoph Blocher, son chef de file, ce dernier a dû quitter le gouvernement après un seul mandat. Une faible majorité de l'Assemblée fédérale lui a en effet préféré Eveline Widmer-Schlumpf, qui a accepté son élection après un bref temps de réflexion. Cette issue inattendue résulte d'une coalition entre les socialistes, les Verts, une majorité du PDC et quelques radicaux, grâce à laquelle la nouvelle conseillère fédérale a obtenu 125 voix, contre 115 à Christoph Blocher. C'est ainsi la répétition du scénario de 2003, qui avait vu Christoph Blocher supplanter Ruth Metzler, PDC.

À l'issue des élections, Christoph Blocher s'est dit en même temps déçu et soulagé. D'une part, la défaite blesse, mais d'autre part, il pourra revenir à une liberté politique et donner son opinion sans égard pour des décisions qu'il devait, en tant que membre d'un gouvernement collégial, soutenir même lorsqu'elles allaient à l'encontre de ses convictions. Cela dit, l'UDC n'avait pas attendu le scrutin pour annoncer son intention de passer dans l'opposition en cas de non réélection de Christoph Blocher. Une décision que le parti a aussitôt renforcée en excluant les conseillers fédéraux Samuel Schmid et Eveline Widmer-Schlumpf du groupe UDC et en annonçant qu'il combattra désormais encore plus vivement les décisions du gouvernement et du Parlement qui ne lui conviendront pas.

Toutefois, lors du bouclage de la présente édition, rien n'était encore clair: ni quelle sera exactement cette politique d'opposition, ni si l'UDC ne fera vraiment aucun compromis. En revanche, le rôle que Blocher jouera à l'avenir a été dévoilé. Après son éviction, il avait tout de suite annoncé qu'il ne quitterait pas la scène

politique. Il est maintenant prévu que l'ancien conseiller fédéral influe sur l'histoire et les stratégies de l'UDC en tant que vice-président et bailleur de fonds. Il renonce pour l'instant à retrouver le Conseil national. Ce retour ne serait possible que si un de ses camarades de parti se retirait de son gré et que tous les non-élus de la liste UDC du canton en question renonçaient à prendre la relève.

### FILLE DE CONSEILLER FÉDÉRAL ET DIRECTRICE DES FINANCES

Avant son élection au Conseil fédéral, Eveline Widmer-Schlumpf, bien que n'appartenant pas au Parlement, n'était pas une inconnue à Berne. En 1998, elle fut la première femme à rejoindre le gouvernement du canton des Grisons, où elle a repris la direction des finances, avant d'acquérir une notoriété à l'échelle nationale en devenant présidente de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Jouant un rôle de catalyseur dans le premier référendum des cantons en Suisse, elle s'est battue avec succès contre le paquet fiscal proposé par la Confédération, que le peuple a finalement rejeté en 2004.

Engagée en faveur des droits de la femme, Eveline Widmer-Schlumpf s'est démarquée comme un modèle en termes de conciliation de la carrière professionnelle et de la vie familiale. Malgré des racines politiques ancrées dans le mouvement libéral-socialiste des démocrates grisons, sa politique suit une ligne clairement bourgeoise.

### Pascal Couchebin, président de la Confédération

Les six autres conseillers fédéraux ont été réélus sans problème. Il s'agit, par ordre d'ancienneté, de Moritz Leuenberger (PS), Pascal Couchebin (PRD), Samuel Schmid (UDC), Micheline Calmy-Rey (PS), Hans-Rudolf Merz (PRD) et Doris Leuthard (PDC). Pour la deuxième fois depuis 2003, le Parlement a élu le Valaisan Pascal Couchebin président de la Confédération. Hans-Rudolf Merz accède quant à lui à la vice-présidence en lieu et place de Christoph Blocher, que le tournois destinait normalement à cette fonction. La nouvelle chancelière fédérale – et donc cheffe de l'état-major du gouvernement – a pour nom Corina Casanova (PDC), ancienne vice-chancelière. Le Parlement l'a élue à la succession d'Anne-Marie Huber-Hotz (PRD), en poste depuis 2000.

Elle a assaini les finances cantonales et, sous sa houlette, le canton des Grisons – aux structures insuffisantes – vient de réduire les impôts. Fédéraliste convaincue, la nouvelle conseillère fédérale est perçue par son entourage comme quelqu'un de collégial, mais ferme.

Le 16 mars, cette avocate fêtera ses 52 printemps. Mariée, elle est mère de trois en-

fants adultes. La vie de conseiller fédéral n'a rien de nouveau pour elle: Leon Schlumpf, son père, a lui aussi été membre du gouvernement en tant que chef du Département des transports, des communications et de l'énergie de 1979 à 1987. Le 1<sup>er</sup> janvier, sa fille a succédé à Christoph Blocher à la tête du Département fédéral de justice et police.

RL

